



Assemblée générale

Distr. générale
27 mars 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005*

Chapitre premier des recettes

Recettes provenant des contributions du personnel

Prévisions de recettes

Recettes provenant des contributions du personnel

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2002-2003 Montants approuvés	2004-2005 Montants estimatifs	Augmentation (diminution)
Contributions du personnel	373 048,1	380 712,5	7 664,4

- 1S1.1 Le montant porté en recettes au présent chapitre comprend un montant identique à celui du crédit prévu au chapitre 34, Contributions du personnel (376 606 400 dollars), et les contributions du personnel retenues sur les émoluments des fonctionnaires dont la rémunération est imputée sur le produit des activités productrices de recettes au chapitre 3 des recettes, Services à l'intention du public (4 106 100 dollars).
- 1S1.2 Toutes les recettes provenant des contributions du personnel qui ne sont pas utilisées à d'autres fins aux termes d'une décision expresse de l'Assemblée générale sont virées au Fonds de péréquation des impôts que l'Assemblée générale a constitué par sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités des sommes inscrites à ce fonds, proportionnellement à leur quote-part de financement du budget ordinaire pour l'année considérée.

* Le budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que Supplément No 6 aux Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session (A/58/6/Rev.1).

